Le projet « DecErrMed » « Déclarer les erreurs médicamenteuses

CONTEXTE

La déclaration des erreurs médicamenteuses, un sujet suivi au sein de notre CH de près de 700 lits :

- Recueil et analyse des erreurs médicamenteuses (EM) initié dès 2011. Un bilan annuel est diffusé.
- Travail de compréhension des freins à la déclaration des EM a été réalisé en 2017 qui a mené à la rédaction d'une Charte d'incitation aux signalements en 2018.
- Nombre de signalements d'EM reste encore trop restreint (35 EM signalées en 2018).

Objectifs :

- Inciter les professionnels de notre CH à déclarer les EM
- Développer la culture de l'erreur apprenante
- Fédérer les équipes autour de l'analyse des EM et le partage d'expérience.

METHODE

Le projet DecErrMed en 3 phases :

1ère phase : Sensibilisation des professionnels de santé à la déclaration des EM au moyen d'un diaporama présenté en réunion de cadres puis relayé auprès des équipes soignantes.

2ème phase : Diffusion du bilan 2019 des EM sous forme de poster (l'évolution du nombre d'EM, étapes du circuit du médicament, étapes du guide…)

3ème phase : Lancement du « Challenge DecErrMed » par communication via l'intranet et les mails à l'aide d'une affiche explicative inspirée de la méthode…

Affiche explicative diffusée sur l'intranet chaque mois

Le challenge « DecErrMed » :

- 1 service = 1 équipe
- Objectif : 20 EM à déclarer par équipe sur l'année (10 EM/6 mois : Covid19)
- Sensibilisation et communication mensuelle via l'affiche explicative + diffusion d'un logo
- Comptabilisation des EM déclarées/service
- Un bilan trimestriel anonymisé a été réalisé et diffusé afin de sensibiliser les professionnels de santé au cours du temps

RESULTATS

La mobilisation, ça fonctionne !

- Diaporama de sensibilisation présenté aux cadres diffusé en janvier 2020 aux équipes soignantes
- Bilan 2019 des EM diffusé en juin 2020
- Lancement du challenge DecErrMed en juillet 2020 :
- Nombre d'équipes participantes augmente chaque mois
- 32 EM déclarées
- 17 services ont déclaré
- Entre 1 et 9 EM déclarées par service
- Bilan trimestriel anonymisé diffusé en octobre 2020

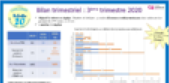

DISCUSSION

- Le projet « DecErrMed » a permis :
  - L'augmentation du nombre de déclarations d'EM dans notre CH
  - La diffusion de la culture de l'erreur apprenante en augmentant le nombre de services qui déclarent des EM
- Il est prévu de communiquer individuellement le nombre d'EM par service aux équipes.
- Ce challenge est destiné à être renouvelé chaque année, le but étant d'augmenter progressivement la cible d'EM à déclarer : 20 EM par service en 2020, 30 EM en 2021 etc…
- Les limites étant le temps nécessaire à l'analyse des EM déclarées et la nécessité de formation des professionnels au logiciel permettant de déclarer les EM.

CONCLUSION

- Le challenge « DecErrMed » est un outil ludique et fédérateur qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité des soins et de sécurisation du circuit du médicament.
- Il semble essentiel d'utiliser de nouveaux outils de communication et de favoriser une collaboration pluriprofessionnelle au plus près des acteurs de terrain afin d'améliorer la qualité de la prise en charge médicamenteuse des patients.